



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Cellule Académique Recherche  
Développement Innovation  
Expérimentation



# **VISIO CONFÉRENCE pour les Vice-Présidents des **Conseils de Vie Lycéenne****

Mars 2023



## SOMMAIRE

1. **LE CADRE**  
Fonds d'innovation pédagogique
2. **LA MÉTHODE**  
Trois étapes
3. **LE PROJET**  
Présentation  
Le financement
4. **L'ACCOMPAGNEMENT**  
L'équipe d'appui





## 1. LE CADRE



Cette démarche a déjà été engagée dans l'Académie d'Aix-Marseille, il y a un an, et elle a permis **le développement de projets innovants** dans 59 écoles de la ville de Marseille.

Depuis, Emmanuel Macron a annoncé : « *Notre ambition avec Monsieur le ministre, c'est dans les prochains mois de pouvoir généraliser cette approche* ».

Elle consiste à **mettre des moyens** tout en donnant « **plus de liberté pédagogique aux enseignants** »

## FONDS D'INNOVATION PÉDAGOGIQUE



Dans le cadre du

« CNR »

C'est-à-dire :

« Le Conseil National de la  
Refondation »

Ce fonds permettra  
de soutenir le  
développement  
d'**INNOVATIONS**  
**pédagogiques** au plus  
près des élèves

**500 millions d'euros**

Le 25 août 2022, le Président de la République a souhaité que l'école soit l'un des piliers de cette refondation.

Doté de **500 millions d'euros**, ce fonds permettra de financer les **projets pédagogiques** des établissements.

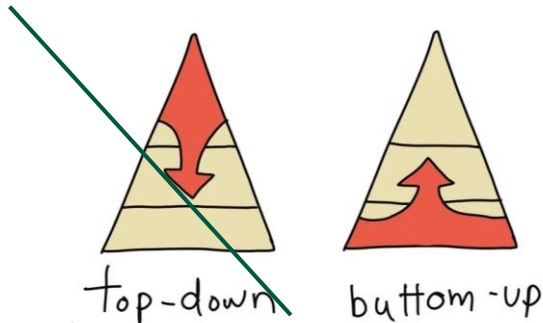
500 millions d'euros, en théorie, ça fait **environ 8000 à 12 000 euros pour chaque établissement** pour 5 ans.

Cela illustre bien les sommes conséquentes qui sont en jeu.

CEPENDANT, les projets ne sont pas obligatoirement très coûteux ! Tout est possible : des projets très coûteux (certains ont déjà été validés alors qu'ils coûtent 70 000 euros) et des projets très peu coûteux.

Ce n'est pas l'argent qui fait la qualité ! Mais ici, l'argent ne doit pas être un frein aux ambitions.

## 2. LA MÉTHODE



La démarche « Notre école, faisons-la ensemble » s'adresse à **toutes les personnes qui sont dans les lycées : adultes et élèves.**

Le chef d'établissement est le responsable.

Des temps d'échanges peuvent être organisés à la demande des élèves aussi.

**On pourra y parler de la vie et du fonctionnement du lycée faire des propositions pour l'améliorer.**

Comme dessiné sur la diapositive, les projets ne sont pas imposés par la hiérarchie, ils doivent partir de la base : élèves, personnels, professeurs, ...

## LES PRINCIPES DE LA DÉMARCHE

### **VOLONTARIAT ET LIBERTÉ DES ÉQUIPES !**

Comme les personnel de l'éducation, les élèves, les parents d'élèves et les collectivités territoriales compétentes sont concernés (conseil municipaux, départementaux, régionaux)

Il s'agit de permettre à chaque lycée d'identifier des solutions qui correspondent à sa situation pour **AMÉLIORER LA RÉUSSITE DE SES ÉLÈVES** ;

- Il n'y a pas de limite de temps
- On a le droit à l'erreur



**DEADLINE**

[Lire la Diapo]

On participe si on se sent concerné.

On est libre de travailler sur des projets avec toutes les personnes du lycée que l'on veut (pas obligé d'être élu au CVL ou éco délégué, ... )

**OBJECTIF PRINCIPAL : Améliorer la réussite et le bien-être des élèves, réduire les inégalités**, tels sont les objectifs de la démarche.

Les projets doivent intervenir à une échelle locale : le lycée.  
Mais le projet peut aussi être commun à plusieurs établissements.

## LES TROIS ÉTAPES DE LA DÉMARCHE

La démarche « **Notre école, faisons-la ensemble** » s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, **sous la responsabilité du chef d'établissement**

**1ère étape** : la concertation initiale

**2ème étape** : l'élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves

**3ème étape** : le soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique

### **1ère étape : la concertation initiale**

Sous la responsabilité du proviseur, les discussions associent les personnels, les élèves, leurs parents et l'ensemble des partenaires qui le souhaitent.

Il s'agit de partager la situation actuelle de l'école ou de l'établissement, ses caractéristiques, ses succès et ses objectifs.

Elle permet de faire émerger des idées d'évolution ou de transformation.

### **2ème étape : l'élaboration d'un projet pédagogique au service de la réussite des élèves**

Ce sera surtout l'affaire du proviseur et des adultes du lycée qui intégreront les projets auxquels les élèves ont contribué.

### **3ème étape : le soutien financier du Fonds d'innovation pédagogique**

Si le projet est accepté par la commission présidée par le Recteur.

## 3. LE PROJET





## PRÉSENTATION DU PROJET

Les projets sont présentés **par les proviseurs** à la **commission d'examen** présidée par le Recteur. Cela se passe au rectorat d'Orléans.

Les projets décrivent :

- La **démarche** d'élaboration,
- Les **objectifs** et les modalités **d'évaluation**,
- Les principales **caractéristiques** du projet,
- **Le calendrier** de réalisation



[Lire la diapo]

La commission d'examen vérifie en particulier si les financements demandés s'inscrivent dans une logique **d'innovation**.

# LE FINANCEMENT



## LE FONDS PEUT FINANCER :

1. Toute dépense s'inscrivant dans le cadre d'un projet au service de la réussite des élèves
  - du matériel pédagogique (Livres, Matériels et ressources numériques, Sportifs, etc...),
  - du mobilier scolaire et l'aménagement des locaux existants ;
  - la prise en charge d'intervenants extérieurs, en lien avec les apprentissages.
2. L'investissement des personnels à l'appui des projets pourra faire l'objet d'une prise en charge financière
3. Ces dépenses peuvent également financer des actions en dehors du temps scolaire, dès lors qu'elles en constituent le prolongement immédiat

La commission d'examen vérifie en particulier que les financements demandés s'inscrivent dans une logique d'innovation.

Les fonds attribués s'inscrivent dans une logique complémentaire et additionnelle aux financements déjà assurés par les collectivités territoriales.

Ces dépenses peuvent également financer des actions intervenant au-delà du strict temps scolaire.

Mais il faut qu'elles en constituent le prolongement immédiat et qu'elles participent directement à l'objectif de réussite des élèves (aide aux devoirs, suivi individualisé des élèves, accompagnement au travail personnel, etc...).

## 4. L'ACCOMPAGNEMENT



La démarche « Notre école, faisons-la ensemble » s'adresse à l'ensemble des acteurs de la communauté éducative, sous la responsabilité du chef d'établissement.

Elle se traduit par l'organisation de temps d'échanges ouverts sur la vie et le fonctionnement du lycée.

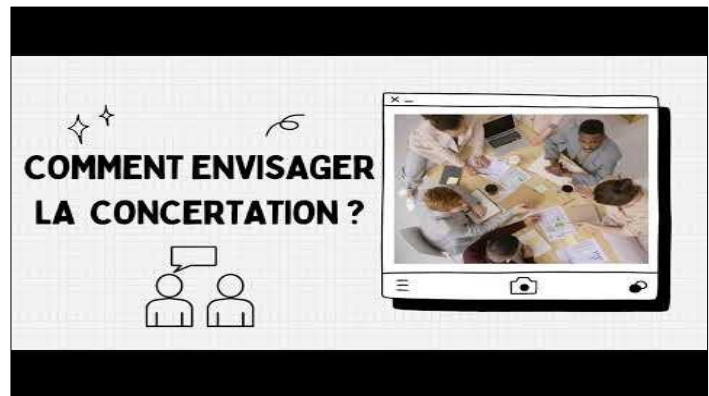
## EQUIPE D'APPUI

### ASPECT TECHNIQUE :

Une équipe académique de 9 personnes

### RÉSUMÉ :

<https://youtu.be/gA32TpVOWws>



- Des documents sur : « [Notre École, nos projets de l'académie d'Orléans-Tours](#) »
- Des webinaires de présentation sont organisés
- Des formations pour animer les temps de concertation

Dans chaque académie, 9 personnes peuvent aider le chef d'établissement pour l'aspect technique :

- le CARDIE,
- la DAFPIC
- le chargé de communication du Recteur
- + 1 coordinateur par département.

## Associer les lycéens à la concertation Pistes d'activités

Des temps dédiés en classe ou à l'échelle de l'établissement peuvent être envisagés en amont et en aval des discussions pour recueillir leurs avis sur différents aspects de la vie de leur lycée et les propositions qu'ils peuvent formuler pour l'améliorer.

Les échanges avec les élèves pourront avoir lieu lors de séances d'enseignement moral et civique (EMC) ou dans d'autres disciplines, mais aussi dans le cadre des instances lycéennes auxquelles ils participent. Les propositions issues de ces premiers échanges pourront être partagées par les élèves, en fonction des organisations choisies, lors de temps de réflexion organisés avec l'ensemble de la communauté éducative.

I-Partager son opinion, s'engager et assumer des responsabilités dans son école : des compétences au cœur de la formation du citoyen dans le programme d'EMC

Dans la fiche d'accompagnement : « ASSOCIER LES LYCÉENS ... », il est écrit :  
**Le CVL est une instance où les lycéens sont associés aux décisions de leur établissement scolaire. Le CVL est compétent pour débattre des questions sur le travail scolaire et les conditions de vie des élèves dans les lycées.**

Alors si vous avez envie de faire de votre lycée un endroit plus agréable, plus vert, plus confortable pour mieux apprendre, mieux réussir, avoir moins de stress ... VOUS LYCÉENS, n'hésitez pas à vous réunir et à concevoir vos projets.

Une méthode efficace : Posez vous les 3 questions : 1) Qu'est-ce qui fonctionne bien ? 2) Qu'est-ce qui pourrait être amélioré ? 3) Qu'est ce qu'on pourrait proposer pour que ça change en mieux ?

Et si vous ne savez pas trop comment faire, n'hésitez pas à demander conseil auprès de vos CPE, des professeurs, ils peuvent vous aider.

Et puis, rencontrez ensuite votre proviseur pour lui présenter vos projets.

## Le portrait de notre établissement

**Notre établissement aujourd'hui, c'est :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Notre école, faisons-la ensemble**

**Notre projet, c'est :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Nos principales spécificités pédagogiques sont :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Nos principaux projets avec des partenaires sont :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Nos principaux résultats aux évaluations rapportés aux évaluations nationales sont :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Nos principaux dispositifs éducatifs en vue de réduire les inégalités sont :**

Cliquez ici pour éditer le texte

**Nos principales actions en matière de bien-être sont :**

Cliquez ici pour éditer le texte

Les liens sociaux

Les discriminations

La violence et le harcèlement

La liberté et le respect

L'EMI

La santé et la sécurité

L'EDD

La démocratie et les droits

La justice

L'égalité pour tous


Le bien-être


L'organisation du temps scolaire

Culture

Sport

**Elus CVL, éco-délégués, lycéens investis,  
... prenez part à la concertation !!**





Comme nous avons pu le dire avant, il y a plein de ressources sur le site académique Orléans-Tours (<https://www.ac-orleans-tours.fr/notre-ecole-faisons-la-ensemble-123583>) qui pourront vous aider lors de votre démarche.

Vous pouvez y retrouver des documents qui vous aideront comme des fiches méthodologiques, des ateliers, des grilles de suivi des projets, des tutos, des idées de projet innovants, etc....

On vous invite aussi à utiliser les fiches « DIAGNOSTIC » qui donnent le cadre d'intervention avec des pistes pour les lycéens.

Il y a d'énormes possibilités et un financement à la mesure de vos envies.

Maintenant, À VOUS LA PAROLE !

Quels sont vos idées à chaud pour votre établissement ? Quelles sont vos envies ?

Aimeriez-vous participer à ce dispositif « *Notre école, faisons la ensemble* » ?

Quelles sont vos questions ?

Comment allez-vous vous organiser ? (date de réunions CVL, concertation, rencontre de la direction, ...)



**ACADÉMIE  
D'ORLÉANS-TOURS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**Contact**

[davl@ac-orleans-tours.fr](mailto:davl@ac-orleans-tours.fr)